



Restauration Municipale / Garderie

INSCRIPTION A COMPTER DU :/...../..... **Nom et Prénom de l'enfant :**

Adresse : **Mail :**

Port : A noter : si problème particulier, le dossier sera traité par la régie centrale.

La facture sera établit mensuellement selon ce déclaratif et les régularisations se feront à M+1. L'engagement vaut inscription et déterminera la facture correspondante. **Les inscriptions doivent se faire au plus tard le 24 du mois qui précède.**

Restauration péri scolaire		Si l'enfant ne vient pas chaque jour merci d'indiquer ci-après le mois : Mois de Et d'écrire les numéros des jours dans les cases correspondantes : Exemple si l'enfant vient lundi 5 Septembre jour de la rentrée, inscrire le chiffre 5 dans la case lundi Tarifs Cantine : Deûlémontois / Warnetonnois = 3,87 € /jour Enfants extérieur = 4.09 €/jour
	Cantine	
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Attention : durant les périodes de vacances scolaires (CLSH) ou pour le Centre de Loisirs de Juillet, le fonctionnement reste le même. **Concernant les absences non prévues** (hospitalisation, maladies ...) et sur présentation d'un certificat médical ou d'hospitalisation, le remboursement des repas s'effectue de la manière suivante :

Au-delà de 3 jours consécutifs d'absence, le(s) repas suivant(s) non pris vous sera(ont) remboursé(s).

Accueil péri - scolaire (Garderie) de 7h30 - 8 h30 et 16 h 30 à 18 h 30 selon les jours							Si l'enfant ne vient pas chaque jour, merci d'indiquer ci-après le mois : Et d'écrire les numéros des jours dans les cases correspondantes : TARIF à la ½ HEURE SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL Moins de 500 0,75 € les 30 minutes De 501 à 643 0,87 € De 644 à 786 1,00 € De 787 à 929 1,15 € Plus de 930 1.33 €
	Matin		Soir				
	Arrivée à 7H30	Arrivée à 8 H	16 H 30 17 H	17 H 17 H 30	17 H 30 18 H	18 H 18 H 30	
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Vendredi							

Indiquez d'une croix, les jours et créneaux horaires. Toute demi-heure entamée est dûe.